

REPUBLIQUE FRANCAISE

20006728800114

OM Redevance Incitative - Navarrenx et Sauveterre

POSTE COMPTABLE : SALIES DE BEARN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET OM Redevance Incitative - Navarrenx et Sauveterre

ANNEE 2018

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
3	Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
4	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
5	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
7	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
8	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
9 et 10	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
12	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
13	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
14	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
15	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
16 et 17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
18 et 19	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
20	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
21	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
22 et 23	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
24	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
25	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
26	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
26	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
27	A3.2 - Etalement des provisions	X	
28	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
29	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
30	A6 - Etat des charges transférées	X	
31	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
32	A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
32	A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
33	A8.3 - Opérations liées aux cessions	X	
	A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A10 - Etat des travaux en régie	X	
	B - Engagements hors bilan		X
34 et 35	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
36	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
37	B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget	X	
38	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
39	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
39	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
39	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	C - Autres éléments d'informations		X

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
40 et 41	C1.1 - Etat du personnel	X	
42	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
43	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
44	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X X	
45	D - Arrêté et signatures		X
46	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 033 795,38	G 883 301,56	G-A -150 493,82
	Section d'investissement	B 90 325,06	H 56 595,95	H-B -33 729,11

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 252 549,49
	Report en section d'investissement (001)	D	J 4 702,53

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		1 124 120,44 <small>P= A+B+C+D</small>	1 197 149,53 <small>Q= G+H+I+J</small>	+73 029,09 <small>= Q-P</small>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	1 033 795,38 <small>= A+C+E</small>	1 135 851,05 <small>= G+I+K</small>	+102 055,67
	Section d'investissement	90 325,06 <small>= B+D+F</small>	61 298,48 <small>= H+J+L</small>	-29 026,58
	TOTAL CUMULE	1 124 120,44 <small>= A+B+C+D+E+F</small>	1 197 149,53 <small>= G+H+I+J+K+L</small>	+73 029,09

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	609 700,00	571 814,26	37 410,00		475,74
012	Charges de personnel et frais assimilé	359 400,00	849,88	353 597,00		4 953,12
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	38 300,00	-3 999,88	38 067,00		4 232,88
Total des dépenses de gestion des services		1 007 400,00	568 664,26	429 074,00	0,00	9 661,74
66	Charges financières	1 611,00	881,33			729,67
67	Charges exceptionnelles	16 000,00	2 165,84	10 000,00		3 834,16
68	Dotations aux amortissements, dépréc.					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues	2 769,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 027 780,00	571 711,43	439 074,00	0,00	14 225,57
023	<i>Virement à la section d'investissement (</i>					
042	<i>Opé. d'ordre transfert entre sections (2)</i>	89 800,00	23 009,95			66 790,05
043	<i>Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp</i>					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		89 800,00	23 009,95	0,00	0,00	66 790,05
TOTAL		1 117 580,00	594 721,38	439 074,00	0,00	81 015,62
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et vent	852 640,00	864 203,50	5 340,00		-16 903,50
74	Subventions d'exploitation	1 000,00	1 235,75	876,00		-1 111,75
75	Autres produits de gestion courante	5 200,00	966,23	4 500,00		-266,23
Total des recettes de gestion des services		858 840,00	866 405,48	10 716,00	0,00	-18 281,48
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	10,00				10,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
Total des recettes réelles d'exploitation		858 850,00	866 405,48	10 716,00	0,00	-18 271,48
042	<i>Opé. ordre transfert entre sections (2)</i>	6 181,00	6 180,08			0,92
043	<i>Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(</i>					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		6 181,00	6 180,08	0,00	0,00	0,92
TOTAL		865 031,00	872 585,56	10 716,00	0,00	-18 270,56
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		252 549,49				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles	70 000,00	61 519,10		8 480,90
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	10 000,00			10 000,00
	Total des opérations d'équipement	80 000,00	61 519,10	0,00	18 480,90
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	72 635,00	22 625,88		50 009,12
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	5 686,00			
	Total des dépenses financières	78 321,00	22 625,88	0,00	50 009,12
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'invest.	158 321,00	84 144,98	0,00	68 490,02
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	6 181,00	6 180,08		0,92
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	6 181,00	6 180,08	0,00	0,92
	TOTAL	164 502,00	90 325,06	0,00	68 490,94
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	70 000,00	20 000,00		50 000,00
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	70 000,00	20 000,00	0,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)		13 586,00		-13 586,00
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières	0,00	13 586,00	0,00	-13 586,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'invest.	70 000,00	33 586,00	0,00	36 414,00
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	89 800,00	23 009,95		66 790,05
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'invest.	89 800,00	23 009,95	0,00	66 790,05
	TOTAL	159 800,00	56 595,95	0,00	103 204,05
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	4 702,53			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	609 224,26		609 224,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	354 446,88		354 446,88
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	34 067,12		34 067,12
66	Charges financières	881,33		881,33
67	Charges exceptionnelles	12 165,84		12 165,84
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		23 009,95	23 009,95
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		1 010 785,43	23 009,95	1 033 795,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 033 795,38
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		6 180,08	6 180,08
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	22 625,88		22 625,88
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	61 519,10		61 519,10
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		84 144,98	6 180,08	90 325,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	90 325,06
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	869 543,50		869 543,50
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation	2 111,75		2 111,75
75	Autres produits de gestion courante	5 466,23		5 466,23
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		6 180,08	6 180,08
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	877 121,48	6 180,08	883 301,56

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	252 549,49
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 135 851,05
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	13 586,00		13 586,00
13	Subventions d'investissement reçues			
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	20 000,00		20 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		23 009,95	23 009,95
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	33 586,00	23 009,95	56 595,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 702,53
--	-----------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	61 298,48
---	------------------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	609 700,00	571 814,26	37 410,00		475,74
6061	Fournitures non stockables (eau, éner	1 500,00	1 159,42			340,58
6063	Fournitures d'entretien et de petit équi	4 500,00	14 163,62			-9 663,62
6064	Fournitures administratives	1 000,00	178,97			821,03
6066	Carburants	44 000,00	16 534,22	31 484,00		-4 018,22
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	11 150,06			-9 150,06
611	Sous-traitance générale	393 000,00	412 554,52			-19 554,52
6132	Locations immobilières	2 600,00	2 626,04	5 126,00		-5 152,04
6135	Locations mobilières	2 300,00	3 032,42			-732,42
61521	Bâtiments publics	3 000,00	6 549,94			-3 549,94
61528	Autres	95 000,00	33 605,19			61 394,81
61551	Matériel roulant	26 000,00	42 934,87			-16 934,87
61558	Autres biens mobiliers	200,00	222,94			-22,94
6156	Maintenance	2 000,00	4 692,97			-2 692,97
6161	Assurances multirisques	6 600,00	6 247,44			352,56
618	Divers	500,00				500,00
6231	Annonces et insertions	400,00				400,00
6236	Catalogues et imprimés	9 000,00	4 985,24			4 014,76
6237	Publications	1 500,00	2 478,00			-978,00
6238	Divers	1 100,00	273,00			827,00
6251	Voyages et déplacements	1 300,00	513,10			786,90
6257	Réceptions		29,62			-29,62
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	5 330,59			2 669,41
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	2 152,09			847,91
627	Services bancaires et assimilés		400,00			-400,00
6358	Autres droits	1 200,00		800,00		400,00
012	Charges de personnel et frais assim	359 400,00	849,88	353 597,00		4 953,12
6215	Personnel affecté par collectivité de ra	358 000,00		353 597,00		4 403,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 400,00	849,88			550,12
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	38 300,00	-3 999,88	38 067,00		4 232,88
6541	Créances admises en non-valeur	500,00				500,00
6542	Créances éteintes	800,00				800,00
658	Charges diverses de la gestion couran	37 000,00	-3 999,88	38 067,00		2 932,88
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		1 007 400,00	568 664,26	429 074,00	0,00	9 661,74
66	Charges financières (b)	1 611,00	881,33			729,67
66111	Intérêts réglés à l'échéance	222,00	110,29			111,71
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE ICNE de l'exercice N-1	-111,00				-111,00
6618	Intérêts des autres dettes	1 500,00	666,60			833,40
6688	Autre		104,44			-104,44
67	Charges exceptionnelles (c)	16 000,00	2 165,84	10 000,00		3 834,16
673	Titres annulés (sur excercices antérieur		45,53			-45,53
678	Autres charges exceptionnelles	16 000,00	2 120,31	10 000,00		3 879,69
68	Dotations aux amortissements, dépr					
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilé					
022	Dépenses imprévues (f)	2 769,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 027 780,00	571 711,43	439 074,00	0,00	14 225,57

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissemen					
042	Opérations d'ordre de transfert entr	89 800,00	23 009,95			66 790,05
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	89 800,00	23 009,95			66 790,05
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		89 800,00	23 009,95	0,00	0,00	66 790,05
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		89 800,00	23 009,95	0,00	0,00	66 790,05

TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	1 117 580,00	594 721,38	439 074,00	0,00	81 015,62
---	---------------------	-------------------	-------------------	-------------	------------------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et v	852 640,00	864 203,50	5 340,00		-16 903,50
701	Ventes de produits finis et intermédiaire		1 188,00			-1 188,00
706	Prestations de services	847 300,00	863 015,50			-15 715,50
7087	Remboursements de frais	5 340,00		5 340,00		
74	Subventions d'exploitation	1 000,00	1 235,75	876,00		-1 111,75
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 000,00	1 235,75	876,00		-1 111,75
75	Autres produits de gestion courante	5 200,00	966,23	4 500,00		-266,23
7588	Autres	5 200,00	966,23	4 500,00		-266,23
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		858 840,00	866 405,48	10 716,00	0,00	-18 281,48
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	10,00				10,00
778	Autres produits exceptionnels	10,00				10,00
78	Reprises sur amortissements, dépré					
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		858 850,00	866 405,48	10 716,00	0,00	-18 271,48
042	Opérations d'ordre de transfert entr	6 181,00	6 180,08			0,92
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cp	6 181,00	6 180,08			0,92
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 181,00	6 180,08	0,00	0,00	0,92
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE		865 031,00	872 585,56	10 716,00	0,00	-18 270,56
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		252 549,49				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (hors				
21	Immobilisations corporelles (hors o	70 000,00	61 519,10		8 480,90
2131	Bâtiments	10 000,00			10 000,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	40 847,80		-847,80
2188	Autres	20 000,00	20 671,30		-671,30
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op	10 000,00			10 000,00
2313	Constructions	10 000,00			10 000,00
Total des dépenses d'équipement		80 000,00	61 519,10	0,00	18 480,90
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	72 635,00	22 625,88		50 009,12
1641	Emprunts en euros	2 635,00	2 625,88		9,12
1687	Autres dettes	70 000,00	20 000,00		50 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	5 686,00			
Total des dépenses financières		78 321,00	22 625,88	0,00	50 009,12
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		158 321,00	84 144,98	0,00	68 490,02
040	Opération d'ordre transfert entre se	6 181,00	6 180,08		
	Reprise sur autofinancement antér	6 181,00	6 180,08		0,92
13913	Départements	6 181,00	6 180,08		0,92
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 181,00	6 180,08	0,00	0,92
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		164 502,00	90 325,06	0,00	68 490,94
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00		

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1	70 000,00	20 000,00		50 000,00
1687	Autres dettes	70 000,00	20 000,00		50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		70 000,00	20 000,00	0,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et reserves		13 586,00		-13 586,00
10222	FCTVA		13 586,00		-13 586,00
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières		0,00	13 586,00	0,00	-13 586,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		70 000,00	33 586,00	0,00	36 414,00

021	Virement de la section de fonctionn				
040	Opérations d'ordre de transfert ent	89 800,00	23 009,95		66 790,05
28131	Bâtiments	650,00	2 776,70		-2 126,70
28138	Autres constructions	1 160,00	1 155,66		4,34
28157	Agencement et aménagements du ma	16 600,00	17 502,15		-902,15
28181	Install.générales,agencement & aménage	4 800,00			4 800,00
28182	Matériel de transport	35 200,00			35 200,00
28188	Autres	31 390,00	1 575,44		29 814,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		89 800,00	23 009,95	0,00	66 790,05
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		89 800,00	23 009,95	0,00	66 790,05

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	159 800,00	56 595,95	0,00	103 204,05
---	-------------------	------------------	-------------	-------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	4 702,53
--	----------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE :

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES			A			B

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant d0 au 31/12/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
Néant						
51928 - Autres avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie		345 000,00		666,60	100 000,00	
2018900920X 00001	22/06/2018	120 000,00		30,67		
675172	27/06/2017	100 000,00		635,93	100 000,00	
675182	27/06/2017	125 000,00				
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)		345 000,00		666,60	100 000,00	

(1) Circulaire n°NOR : INTB9900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Périodicité des rembour- sements (6)		Devise	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N			
								Niveau de taux (5)	Taux actuel								
163 Emprunts obligataires (Total)																	
Néant																	
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					30 000,00												
1641 Emprunts en euros					30 000,00												
5101166752	CRCAM PYRENEES GASCOGNE			10/12/2004	30 000,00	C			4,20	4,20	EUR	A	P	N			A-1
16441 Opérations afférentes à l'emprunt																	
Néant																	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																	
Néant																	
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partc. (Total)																	
Néant																	
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																	
16818 Autres prêteurs																	
TOTAL GENERAL					30 000,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'in-dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--	----------------------------------	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court/ri sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2018 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	Indices zone euro						(6) Autres indices
		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	1						
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros	2 625,88						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.							
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%
	Mtt €							
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.							
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%
	Mtt €							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.							
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%
	Mtt €							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.							
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%
	Mtt €							
(F) Autres types de structures	Nb prod.							
	% enc.	%	%	%	%	%	%	%
	Mtt €							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2018	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture											
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768					
Taux fixe (total)												
Néant												
Taux variable simple (total)												
Néant												
Taux complexe (total) (2)												
Néant												
Total												

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2018	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166						
Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166						
Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A1.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de sous- cription du contrat initial	Date de rené- gocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amort. et périodicité de remb't (6)	Capital restant du au 31/12/2018	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Cont. ini- tial	Cont. rené- gocier	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat renégocié (5)	Cont. ini- tial			Cont. rené- gocier	Intérêts	Capital		
						Type taux (3)	Index (4)	Type taux (3)	Index (4)								Taux act.	
Néant																		
TOTAL											0,00		0,00			0,00		0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date du vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3.1
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.2
ETALEMENT DES PROVISIONS	

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00 €		22/06/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	AMENAGEMENTS BATIMENTS ET TERRAINS	15
Linéaire	EQUIPEMENTS GARAGE ET ATELIER	10
Linéaire	MATERIELS TECHNIQUES	7
Linéaire	VEHICULES (voiture, camion)	7

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 31/12/2018	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Prov. règlementées et amort. dérogatoires						
NEANT						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2018	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		84 502,00	28 805,96
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		72 635,00	22 625,88
1641	Emprunts en euros	2 635,00	2 625,88
1687	Autres dettes	70 000,00	20 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		11 867,00	6 180,08
13913	Départements	6 181,00	6 180,08
020	Dépenses imprévues	5 686,00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	28 805,96			28 805,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		89 800,00	III 36 595,95
Ressources propres externes de l'année (a)			13 586,00
10222	FCTVA		13 586,00
Ressources propres internes (b)(2)		89 800,00	23 009,95
28131	Bâtiments	650,00	2 776,70
28138	Autres constructions	1 160,00	1 155,66
28157	Agencement et aménagements du mat. et	16 600,00	17 502,15
28181	Install.générales,agencement &	4 800,00	
28182	Matériel de transport	35 200,00	
28188	Autres	31 390,00	1 575,44
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	36 595,95		4 702,53		41 298,48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 28 805,96
Ressources propres disponibles	IV 41 298,48
Solde	V = IV - II (6) 12 492,52

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6 A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état.	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6 A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :		Intitulé de l'op. :		Date de délibération :			
CHAPITRE	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits à annuler		
DEPENSES (a)							
NEANT							
RECETTES (b)							
NEANT							

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
100 COMPOSTEURS SV		3 892,90		7
BACS SV		16 778,40		7
SYSTEME EMBARQUE		40 847,80		7
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		61 519,10		

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 31/12/2018
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

GARANTIS PAR LA REGIE

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 877 121,48
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	NEANT				

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		B1.4 B1.5 B1.6 B1.7

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant	Total (2)
					2019	2020	2021	2022		
NEANT										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
NEANT							

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/2018	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.4 B1.5 B1.6 B1.7

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2018 " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2018. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2018	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a¹ : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1[°] : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2[°] : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3[°] : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4[°] : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5[°] : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'étus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	5 640,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1	17 610,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	10	245 550,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1	25 000,00
AGENT DE MAITRISE	C	1	27 550,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	2	36 650,00
TOTAL GENERAL		16	358 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune o l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
Régie à seule autonomie financière						

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BÉARN DES GAVES - VENDREDI 15 MARS 2019
FEUILLE D'APPEL - DÉLÉGUÉS TITULAIRES (de M. ARRIBÈRE à Mme. LAMBERT) et SUPPLÉANTS

procuration à
Ch. Jouanolong - Bernandou.

Titulaire / Suppléant	NOM - Prénom	COMMUNE	Titulaire / Suppléant	Présent(e) / Excusé(e) / Absent(e)	NOM - Prénom	COMMUNE	Présent(e) / Excusé(e) / Absent(e)
TT	ARRIBÈRE Daniel	LAY-LAMIDOU	TT		FOSAR Mireille	SALIES-DE-BÉARN	
SUP	SARTOLOU Joël		TT		FRANÇAIS Hubert	PRÉCHACQ-NAVARRENNX	
TT	BALDAN Patrick	CASTETNAU-CAMBLONG	SUP		LACAZE André		
SUP	FOURIOT Jean-Paul		TT		GIÈRE Thierry	BASTANÈS	
TT	BALESTA Patrick	AUTEVIELLE	SUP		DAVERAT Sandrine		
SUP	MILHET Jérôme	NAVARRENNX	TT		GRECHEZ Roland	OSSENX	
TT	BAUCOU Jean	SALIES-DE-BÉARN	SUP		GUILLHARRETZE Francis		
TT	BÉNÉTEAU Bernard	JASSES	TT	EXCUSEE	HOURCADE Martine	NABAS	
TT	BONNEFON Catherine		SUP	EXCUSEE	FOURCADE Jean		
SUP	GAMBADE Jérôme	VIELLENAVE DE NAVARRENNX	TT		HOURQUEBIE Jean	CASTAGNÈDE	
TT	BOURGUET Jacques	SAUVETERRE	SUP		CAZEMAJOR Marilyn		
SUP	DUPLAA Élise	SALIES-DE-BÉARN	TT		ITURRIA Jean	BURGARONNE	
TT	BOURREZ Alain	SAINT-DOS	SUP		SALLETTE Frédéric		
TT	CABANNE Thierry	SAUVETERRE	TT		JOUANLONG-BERNADOU Christiane	SALIES-DE-BÉARN	
TT	CARRAU Jean-Pierre		TT		JOURNIAC Jean-Claude procuration A. ROUILLY	SALIES-DE-BÉARN	
SUP	RÉCART Jean-Marc	BARRAUTE-CAMU	TT		LABACHE Philippe	AUTERRIVE	
TT	CASAMAYOR Michel	ORION	SUP		CASTÈRA Danielle		
TT	CAZENAVE Jean	CHARRE	TT		LABORDE Charlotte	AUDAUX	
SUP	CURSENTE Marie-Thérèse	BÉRENX	SUP		CASTÈRA Alexis	SAUVETERRE	N'a pas voté
TT	COUTURE Marie-France	MONTFORT	TT		LABOUR Jean		
SUP	SAVES Jacques	DOGNEN	TT		LAFOURCADE Daniel	HÔPITAL D'ORION	
TT	DAGUERRE André	GURS	SUP		BARDERY Sandrine		
SUP	LAGUARDE Maritxu		TT		LAGARONNE Maryvonne	GESTAS	
TT	DOMERCQ-BAREILLE Jean		SUP		PECORENA Pantxo		
SUP	BILLERACH Jean-François		TT		LAGRILLE Fernand	NARP	EXCUSEE
TT	FATIGUE Jany		SUP		MALADOT Jean-Claude		
SUP	BASTANÈS Alain		TT		LALANNE Patrice	LAHONTAN	
TT	FAURIE Gaston		SUP		GAUYACQ Jean-Paul		
SUP	LARRIERE Nadine		TT		LAMBERT Nadine		
TT	FORCADE Michel		SUP		PUY Emmanuelle	ARAUX	
SUP	RABBE Marie-Josée		TT				

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BÉARN DES GAVES - VENDREDI 15 MARS 2019
FEUILLE D'APPEL - DÉLÉGUÉS TITULAIRES (de M. LANNES à M. VIGNEAU) et SUPPLÉANTS

Titulaire / Suppléant	NOM - Prénom	COMMUNE	Titulaire / Suppléant	NOM - Prénom	COMMUNE	Présent(e) / Excusé(e) / Absent(e)
TT	LANNES Bruno	SUSMIOU	TT	NEXON Grégory	CASTETBON	
SUP	DRANCÉ Claude		SUP	POURSUIBES Michèle		
TT	LANSALOT-GNÉ Michel	CARRESSE-CASSABER	TT	PÉDEHONTAA Jacques	LAÀS	
TT	LANSALOT-MATRAS Francis		SUP	BAREITS Pierre		
SUP	LAGARONNE Jean-Bernard	ANGOUS	TT	POEYDOMENGE Isabelle	SALIES-DE-BÉARN	EXCUSEE
TT	LAPEYRE Sébastien	OGENNE-CAMPTORT	TT	POMMIERS Jean	LEREN	
SUP	BETOUIGT Jacques		SUP	LASSALLE Jean		
TT	LARCO Jean-Claude	ARAUJUZON	TT	PRÉVOT Philippe	SALIES-DE-BÉARN	
SUP	LANNES Pierre		TT	PUHARRÉ Michel	NAVARREX	
TT	LARROUDÉ Gilbert	SAINT-GLADIE	TT	RÉCALDE Roger	ORRIULE	
SUP	DE ISASI MONTESQUIUT Arnaud		SUP	LAHARANNE Éric		
TT	LASSALLE Marie-France	SUS	TT	ROULLY André	SALIES-DE-BÉARN	
SUP	CASTAY Philippe		TT	SALLENAVE Germain	TABAILLE-USQUAIN	
TT	LATAILLADE Jean-Robert	ATHOS-ASPIES	SUP	ETCHEVERRIA Mathieu		
SUP	GARAT Anna		TT	SALLENAVE Jean-Pierre	LABASTIDE-VILLEFRANCHE	
TT	LAUGA Gilles procurator à E. SALLIER	SALIES-DE-BÉARN	SUP	ICHAS Marie-Line		
TT	LAVIELLE Françoise	SALIES-DE-BÉARN	TT	SALLIER Eric	SALIES-DE-BÉARN	
TT	LENDRE Jean-Baptiste	MÉRITEIN	TT	SAPHORES Bernard	SAINT-PÉ-DE-LÉREN	
SUP	LARRALDE Martine		SUP	LOUSTAU Gérard		
TT	LOPEZ Annie	NAVARRENX	TT	SARRIQUET Carine	SALIES-DE-BÉARN	
TT	LOUIS Françoise	ESPIUTE	TT	SEGUIN Marc	ABITAIN	
SUP	LOUSTAU Marie-Thérèse		SUP	FIGHERA Stéphane		
TT	LOUSTALET Patrick	CARRESSE-CASSABER	TT	SERRES-COUSINÉ Claude	SALIES-DE-BÉARN	
TT		SALIES-DE-BÉARN	TT	SUSBIELLES Philippe		
TT	MARTIN Alain	ANDREIN	SUP	CAZANAVE Bernadette	BUGNEIN	
SUP	IRIGARAY Daniel		TT	TOUZAÀ Guy	ORAÀS	
TT	MINVIELLE Marie-Angé	SALIES-DE-BÉARN	SUP	BARRÈRE Aline		
TT	MONTÉGUT Marcel	RIVEHAUTE	TT	TROUILH Francine	SAUVETERRE	
SUP	POMMARES Frédéric		TT	VIGNAU Pierre	GUINARTHE-PARENTIES	
TT	MOURLAAS Marie-Hélène	SAUVETERRE	SUP	CAZENAVE Marie-Thérèse		
TT	MUEL René	SALIES-DE-BÉARN	TT	VIGNEAU Daniel	ESCOS	
			SUP	AYÇAGUER Daniel		

République française - Département des Pyrénées-Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES

Délibération n° : 2019-1503-CA8

Séance du 15 mars 2019

Nombre de membres					
Afférents au Conseil 75	En exercice 74	Ayant pris part à la délibération 64	Procurations 3	Date d'envoi de la Convocation 8 mars 2019	Date d'affichage de la convocation 8 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf et le quinze du mois de mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Béarn des Gaves se sont réunis à GUINARTHE-PARENTIES, sous la présidence de Monsieur Jean LABOUR.

Etaient présents les délégués formant la majorité des membres en exercice, dont les noms figurent au tableau ci-dessous.

ARRIBERE Daniel	JOUANLONG-BERNADOU Christiane	MARTIN Alain
BALDAN Patrick		MINVIELLE Marie-Ange
BALESTA Patrick	LABACHE Philippe	MONTEGUT Marcel
BAUCOU Jean	LABORDE Charlette	MOURLAAS Marie-Hélène
BENETEAU Bernard	LABOUR Jean – <i>n'a pas participé au vote</i>	MUEL René
	LAFOURCADE Daniel	NEXON Grégory
BOURGUET Jacques		PEDEHONTAA Jacques
BOURREZ Alain	<i>MALADOT Jean-Claude, suppléant de LAGRILLE Fernand</i>	
	LALANNE Patrice	POMMIERS Jean
CARRAU Jean-Pierre	LAMBERT Nadine	
CASAMAYOR Michel	LANNES Bruno	PUHARRÉ Michel
CAZENAVE Jean	LANSALOT-GNE Michel	<i>LAHARANNE Eric, suppléant de RECALDE Roger</i>
COUTURE Marie-France	LANSALOT-MATRAS Francis	ROUILLY André
DAGUERRE André	LAPEYRE Sébastien	SALLENAVE Germain
DOMERCQ-BAREILLE Jean	LARCO Jean Claude	SALLENAVE Jean-Pierre
FATIGUE Jany	LARROUDE Gilbert	SALLIER Eric
	LASSALLE Marie France	SAPHORES Bernard
FORCADE Michel	LATAILLADE Jean-Robert	SARRIQUET Carine
		SEGUIN Marc
FRANÇAIS Hubert	LAVIELLE Françoise	SERRES-COUSINE Claude
GERE Thierry	LENDRE Jean Baptiste	<i>CAZANAVE Bernadette, suppléante de SUSBIELLES Philippe</i>
GRECHEZ Roland	LOPEZ Annie	TOUZAA Guy
HOURCADE Martine	LOUIS Françoise	TROUILH Francine
HOURQUEBIE Jean	LOUSTALET Patrick	<i>CAZENAVE Marie-Thérèse, suppléante de VIGNAU Pierre</i>
ITURRIA Jean		VIGNEAU Daniel

Etaient excusés(es)/absent(es) : Catherine BONNEFON, Thierry CABANNE, Gaston FAURIE, Mireille FOSAR, Jean-Claude JOURNIAC, Maryvonne LAGARONNE, Fernand LAGRILLE, Gilles LAUGA, Isabelle POEYDOMENGE, Philippe PREVOT, Roger RECALDE, Philippe SUSBIELLES, Pierre VIGNAU. (13)

Délégués(es) suppléants(tes) présents(tes) avec voix délibérative (le délégué titulaire étant absent) : Jean-Claude MALADOT, Eric LAHARANNE, Bernadette CAZANAVE, Marie-Thérèse CAZENAVE. (4)

Procurations : Madame M. FOSAR à Madame C. JOUANLONG-BERNADOU, Monsieur J-C JOURNIAC à Monsieur A. ROUILLY, Monsieur G. LAUGA à Monsieur E. SALLIER. (3)

Délégués(es) suppléants(tes) présents(tes) sans voix délibérative (le délégué titulaire étant présent) : Emmanuelle PUY, Jean LASSALLE.

Objet : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
Budget autonome « OM Redevance incitative – Navarrenx et Sauveterre »

Le Conseil Communautaire délibère concernant le budget autonome « OM Redevance incitative – Navarrenx et Sauveterre »

- VOTE le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes, à la majorité des membres présents et représentés et une abstention :

Investissement

Dépenses	Prévu :	164 502,00
	Réalisé :	90 325,06
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	164 502,00
	Réalisé :	61 298,48
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 117 580,00
	Réalisé :	1 033 795,38
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 117 580,00
	Réalisé :	1 135 851,05
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-29 026,58
Fonctionnement :	102 055,67
Résultat global :	73 029,09

Certifié exécutoire

Affiché le 28 mars 2019

Délibération n° :
2019-1503-CA8

Fait les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme.
A Salies de Béarn, le 28 mars 2019

Le Président

Communauté de Communes
du Béarn des Gaves

Jean LABOUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

République française - Département des Pyrénées-Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES

Délibération n° : 2019-1503-AR8

Séance du 15 mars 2019

Nombre de membres			Procurations	Date d'envoi de la Convocation	Date d'affichage de la convocation
Afférents au Conseil	En exercice	Ayant pris part à la délibération			
75	74	64	3	8 mars 2019	8 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf et le quinze du mois de mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Béarn des Gaves se sont réunis à GUINARTHE-PARENTIES, sous la présidence de Monsieur Jean LABOUR.

Etaient présents les délégués formant la majorité des membres en exercice, dont les noms figurent au tableau ci-dessous.

ARRIBERE Daniel	JOUANLONG-BERNADOU Christiane	MARTIN Alain
BALDAN Patrick		MINVIELLE Marie-Ange
BALESTA Patrick	LABACHE Philippe	MONTEGUT Marcel
BAUCOU Jean	LABORDE Charlette	MOURLAAS Marie-Hélène
BENETEAU Bernard	LABOUR Jean - <i>n'a pas participé au vote</i>	MUEL René
	LAFOURCADE Daniel	NEXON Grégory
BOURGUET Jacques		PEDEHONTAA Jacques
BOURREZ Alain	<i>MALADOT Jean-Claude, suppléant de LAGRILLE Fernand</i>	
	LALANNE Patrice	POMMIERS Jean
CARRAU Jean-Pierre	LAMBERT Nadine	
CASAMAYOR Michel	LANNES Bruno	PUHARRÉ Michel
CAZENAVE Jean	LANSALOT-GNE Michel	<i>LAHARANNE Eric, suppléant de RECALDE Roger</i>
COUTURE Marie-France	LANSALOT-MATRAS Francis	ROUILLY André
DAGUERRE André	LAPEYRE Sébastien	SALLENAVE Germain
DOMERCQ-BAREILLE Jean	LARCO Jean Claude	SALLENAVE Jean-Pierre
FATIGUE Jany	LARROUDE Gilbert	SALLIER Eric
	LASSALLE Marie France	SAPHORES Bernard
FORCADE Michel	LATAILLADE Jean-Robert	SARRIQUET Carine
		SEGUIN Marc
FRANÇAIS Hubert	LAVIELLE Françoise	SERRES-COUSINE Claude
GERE Thierry	LENDRE Jean Baptiste	<i>CAZANAVE Bernadette, suppléante de SUSBIELLES Philippe</i>
GRECHEZ Roland	LOPEZ Annie	TOUZAA Guy
HOURCADE Martine	LOUIS Françoise	TROUILH Francine
HOURQUEBIE Jean	LOUSTALET Patrick	<i>CAZENAVE Marie-Thérèse, suppléante de VIGNAU Pierre</i>
ITURRIA Jean		VIGNEAU Daniel

Etaient excusés(es)/absent(es) : Catherine BONNEFON, Thierry CABANNE, Gaston FAURIE, Mireille FOSAR, Jean-Claude JOURNIAC, Maryvonne LAGARONNE, Fernand LAGRILLE, Gilles LAUGA, Isabelle POEYDOMENGE, Philippe PREVOT, Roger RECALDE, Philippe SUSBIELLES, Pierre VIGNAU. (13)

Délégués(es) suppléants(tes) présents(tes) avec voix délibérative (le délégué titulaire étant absent) : Jean-Claude MALADOT, Eric LAHARANNE, Bernadette CAZANAVE, Marie-Thérèse CAZENAVE. (4)

Procurations : Madame M. FOSAR à Madame C. JOUANLONG-BERNADOU, Monsieur J-C JOURNIAC à Monsieur A. ROUILLY, Monsieur G. LAUGA à Monsieur E. SALLIER. (3)

Délégués(es) suppléants(tes) présents(tes) sans voix délibérative (le délégué titulaire étant présent) : Emmanuelle PUY, Jean LASSALLE.

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS 2018.

Budget autonome « OM Redevance incitative – Navarrenx et Sauveterre »

Le Conseil Communautaire délibère concernant le budget autonome « OM Redevance incitative – Navarrenx et Sauveterre », après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 et

- Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	150 493,82
- un excédent reporté de :	252 549,49
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	102 055,67
- un déficit d'investissement de :	29 026,58
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	29 026,58

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	102 055,67
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1088)	29 026,58
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	73 029,09
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	29 026,58

à la majorité des membres présents et représentés et une abstention

Certifié exécutoire

Affiché le 28 mars 2019

Fait les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme.
A Salies de Béarn, le 28 mars 2019

Délibération n° :
2019-1503-AR8

Le Président


Communauté de Communes
du Béarn des Gaves
Jean LABOUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.